MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE
LA COMPTABILITE NATIONALE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES

DOSSIER DE PRESSE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET
2. OBJECTIFS DE L'ENQUETE
3. RESULTATS ATTENDUS
4. CHAMP DE L'ENQUETE
5. DEROULEMENT DES OPERATIONS
6. SENSIBILISATION DES POPULATIONS
7. CALENDRIER DES ACTIVITES
8. EXTRAITS DE RESULTATS DES RECENTES ENQUETES

Juillet 2001

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Cameroun a traversé pendant près d'une décennie une grave crise économique qui s'est traduite par des déséquilibres macro-économiques et financiers importants, l'effondrement des revenus des ménages et la détérioration des conditions et du cadre de vie des populations. La pauvreté qui jusque-là considérée comme un phénomène rural, s'est amplifiée et a gagné les villes. Les résultats de la première enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 1996 (ECAM 1996) font ressortir que la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Grâce aux réformes économiques, financières et structurelles engagées par les autorités (notamment la dévaluation du franc CFA de janvier 1994) et aux énormes sacrifices consentis par les populations, l'économie nationale a retrouvé depuis 1994 le chemin de la croissance.

Les résultats positifs découlant de cette croissance ont permis au Gouvernement d'engager des actions d'urgence pour atténuer les souffrances des populations au travers de sa politique budgétaire. Ainsi, les dépenses en faveur des secteurs sociaux ont été sensiblement relevées dans le souci de réduire les contraintes d'accès aux services sociaux essentiels. La gratuité de l'école primaire publique au niveau de la scolarité décidée en 2000, répond à ce souci. Un programme de réhabilitation des infrastructures économiques de base est également mis en œuvre. Deux réaménagements de salaires dans la fonction publique ont eu lieu en 1997 et en juillet 2000.

Pour atteindre l'objectif majeur de relèvement substantiel du niveau de vie des populations, les autorités se sont engagées à poursuivre et à renforcer la mise œuvre des politiques de redressement économique et de promouvoir une croissance forte, équitable et axée sur la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, elles préparent un programme économique dit de deuxième génération, qui mettra l'accent sur la réduction de la pauvreté, en liaison avec l'allégement de la dette extérieure.

L'admission du Cameroun à l'initiative PPTE en octobre 2000 fournit le cadre formel de ce nouveau programme, qui est appelé à être mis en œuvre dans le cadre d'un processus participatif. Ce processus vise à impliquer l'ensemble des partenaires (pouvoirs publics, secteur privé et société civile) dans le choix des actions de réduction de la pauvreté, dans leur mise en œuvre et leur suivi évaluation.

Cette nouvelle approche qui vise une plus grande transparence et une implication des partenaires a besoin pour sa mise en œuvre de disposer des informations fiables et à jour. Le Gouvernement entend mettre sur pied un dispositif statistique de suivi et d'évaluation du programme de réduction de la pauvreté ; plusieurs opérations statistiques seront réalisées pour produire tous les indicateurs dont on aura besoin pour suivre la mise en œuvre de ce programme. La présente enquête rentre dans cette préoccupation.

2. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

2.1 Objectif principal

L'objectif principal de l'enquête est de mettre en place les bases d'un dispositif permanent de suivi et d'évaluation des conditions de vie des ménages en général et du programme de réduction de la pauvreté en particulier. Cette enquête fera donc objet de situation de référence et par conséquent devrait être menée dans cette perspective ; en même temps, elle permettra d'évaluer les effets des programmes et politiques mis en œuvre au Cameroun au cours des cinq dernières années.

2.2 Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- déterminer une méthodologie de calcul d'un indicateur de niveau de vie et d'une ligne de pauvreté admise par la majorité des partenaires au développement et qui servent de référence pour les études futures et le suivi évaluation du programme de réduction de la pauvreté ;

- étudier la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages et la pauvreté de potentialités, tout en établissant les corrélations entre ces différentes formes de pauvreté, afin notamment d'isoler les effets purement monétaires de la pauvreté et les effets en termes d'offre et de dotations en ressources ;

- produire les analyses précédentes aux niveaux national et régional en isolant les deux plus grandes villes (Douala, Yaoundé) et en distinguant les milieux de résidence (urbain et rural) ;

- étudier la dynamique de la pauvreté depuis 1996 (en revenant au besoin sur la méthodologie de l'enquête de cette année afin de faire des comparaisons valides) en vue d'évaluer l'effet des politiques macro-économiques de ces dernières années sur les conditions de vie des ménages ;

- fournir des données de base pour l'amélioration de diverses statistiques, notamment l'estimation de la consommation des ménages dans les comptes nationaux et l'actualisation des pondérations pour le calcul des indices de prix (taux d'inflation).

3. LES RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- un document méthodologique sur le calcul d'un indicateur de mesure de niveau de vie et la détermination de la ligne de pauvreté prenant en compte les disparités de prix au niveau national ;

- ❖ un profil de pauvreté décrivant les populations pauvres (caractéristiques des populations pauvres avec un accent particulier sur la situation des femmes, des enfants et autres groupes vulnérables), faisant ressortir les différences de niveaux de vie (en termes d'accès à l'éducation, à la santé, à la propriété, à l'eau potable, aux conditions d'habitat, en terme de consommation, etc.) et étudiant l'influence de l'activité économique, du niveau d'instruction, de la composition des ménages, etc. sur les conditions de vie ;

- ❖ un atlas ou tableau de bord sur les conditions de vie des ménages résumant les principaux indicateurs au niveau national et régional, et par milieu de résidence ;

- ❖ une étude sur l'influence des politiques macro-économiques et des réformes structurelles sur la pauvreté.

Ces résultats doivent dès la fin de l'enquête être produits pour alimenter rapidement le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) final. Compte tenu de la richesse de la source des données ainsi obtenues, il conviendra de définir des termes de références pour approfondir un certain nombre de thèmes dont voici une première liste :

- Pauvreté et marché de travail ;
- Pauvreté urbaine et pauvreté rurale ;
- Dynamique de la pauvreté au Cameroun entre 1996 (ECAM1) et 2001 (ECAM2) ;
- Corrélations entre les différentes forme de pauvreté au Cameroun ;
- Situation alimentaire et nutritionnelle des ménages ;
- Pauvreté et genre.

4. CHAMP DE L'ENQUETE

4.1 Champ géographique et unité statistique

Le champ de l'enquête est sur le plan géographique le territoire national. L'opération concerne l'ensemble des ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs : internats, casernes, hôpitaux, couvents, etc.) résidant sur l'ensemble du territoire national à l'exclusion des membres du corps diplomatique et de leurs ménages.

L'unité statistique est le ménage ordinaire, défini comme un ensemble composé d'une ou de plusieurs personnes (unité socio-économique), ayant un lien de sang, de mariage ou non, vivant dans un ou plusieurs logements de la même concession (cet ensemble de logements constituant une unité d'habitation), mettant en commun tout ou partie de leurs ressources, pour subvenir aux dépenses courantes, prenant le plus souvent leurs repas en commun, et reconnaissant l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (ou personne de référence).

Les unités d'observation sont en même temps le ménage (logement, habitat, dépenses indivisibles du ménage, etc.) et les individus (caractéristiques démographiques, dépenses individuelles, etc.). Les analyses vont porter essentiellement sur les ménages typés selon certaines de leurs caractéristiques (lieu de résidence, situation d'activité du chef, composition, etc.), mais également sur les individus.

4.2 Définition des strates de l'enquête

L'objectif affiché est de faire un profil de pauvreté au niveau national et au niveau des dix provinces, pour déceler les particularités régionales et préparer entre autres la prochaine décentralisation. De plus, le questionnement sur la ruralité de la pauvreté et la montée de la paupérisation en zone urbaine reste une grande préoccupation des pouvoirs publics.

Comme en 1996 au cours de la première ECAM, Douala et Yaoundé seront des strates à part. Chacune des dix provinces constituera deux strates, à savoir une strate rurale et une strate urbaine. Pour les besoins de comparaison avec les résultats de 1996, la zone urbaine sera constituée de deux sous-strates, à savoir les villes de 50.000 habitants au moins et les villes de 10.000 à moins de 50.000 habitants. L'enquête est donc appelée à couvrir 22 strates dont 10 rurales et 12 urbaines.

4.3 Taille de l'échantillon

Au total, 11.553 ménages seront enquêtés sur l'ensemble du territoire national. Pour choisir les ménages, on sélectionnera dans un premier temps au sein des arrondissements retenus, des zones d'enquête appelées zones de dénombrement (ZD). Les 11.553 ménages à enquêter seront répartis dans 612 ZD.

La répartition des ménages et des ZD de l'échantillon par province et par milieu se présente comme suit.

Tableau 1. Répartition de l'échantillon (ZD, ménages) par région

Région	Urbain		Semi-urbain		Rural		Total	
	Ménages	ZD	Ménages	ZD	Ménages	ZD	Ménages	ZD
DOUALA	1 200	100	0	0	0	0	1 200	100
YAOUNDE	1 200	100	0	0	0	0	1 200	100
ADAMAOUA	270	15	180	10	324	9	774	34
CENTRE-YDE	216	12	270	15	396	11	882	38
EST	270	15	180	10	324	9	774	34
EXTREME NORD	468	26	288	16	594	22	1 350	64
LITTORAL-DLA	270	15	180	10	324	9	774	34
NORD	216	12	270	15	396	11	882	38
NORD-OUEST	324	18	216	12	432	16	972	46
OUEST	414	23	216	12	459	17	1 089	52
SUD	270	15	180	10	324	9	774	34
SUD-OUEST	216	12	270	15	396	11	882	38
ENSEMBLE	**5334**	**363**	**2250**	**125**	**3 969**	**124**	**11 553**	**612**

Les zones d'enquête sont soigneusement réparties sur le territoire national, afin que l'opération atteigne un de ses objectifs qui est l'élaboration d'un profil de pauvreté par région.

Tableau 2. Répartition des zones d'enquête par province, arrondissement et milieu

WOURI (DOUALA)

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
DOUALA 1			20	20
DOUALA 2			19	19
DOUALA 3			53	53
DOUALA 4			8	8
TOTAL	**0**	**0**	**100**	**100**

MFOUNDI (Yaoundé)

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
YAOUNDE1			31	31
YAOUNDE2			23	23
YAOUNDE3			27	27
YAOUNDE4			19	19
TOTAL	**0**	**0**	**100**	**100**

Province de l'Adamaoua

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
BANYO	3	7		10
NGAOUNDERE	4		11	15
GALIM-TIGNERE	1			1
MBE	1			1
NGAOUNDAL		3		3
MEIGANGA			4	4
TOTAL	**9**	**10**	**15**	**34**

Province du Centre - Yaoundé

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			TOTAL
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
AKONOLINGA	2	4		6
OBALA	2	3		5
MINTA	1			1
SAA	1			1
NDIKINIMEKI	1			1
AWAE	1			1
MFOU	1			1
MAKAK	1			1
ENDOM	1			1
MBANDJOCK		3		3
NKOTENG		3		3
ESEKA		2		2
BAFIA			7	7
MBALMAYO			5	5
TOTAL	**11**	**15**	**12**	**38**

Province de l'Est

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			TOTAL
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
GARI-GOMBO	1			1
MESSAMENA	2			2
BATOURI	3	5		8
MBANG	2			2
BELABO	1			1
ABONG-MBANG		2		2
GAROUA BOULAI		3		3
BERTOUA			15	15
TOTAL	**9**	**10**	**15**	**34**

Province de l'Extrême nord

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			**Total**
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
MAROUA	3		18	21
MERI	1			1
KAR-HAY	1			1
GUIDIGUIS	1			1
MAKARY	2			2
LOGONE-BIRNI	1			1
MAGA	1			1
MORA	2	4		6
KOLOFATA	1			1
MOKOLO	4	5		9
MINDIF	1			1
BOGO	1	2		3
KAELE		4		4
FOTOKOL		1		1
KOUSSERI			5	5
HINA	1			1
KALFOU	1			1
BOURRHA	1			1
YAGOUA			3	3
TOTAL	**22**	**16**	**26**	**64**

Province du Littoral - Douala

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
MANJO	2	3		5
NKONDJOCK	3			3
POUMA	1			1
MBANGA		5		5
DIZANGUE		2		2
LOUM			3	3
NKONGSAMBA	3		5	8
EDEA			7	7
TOTAL	**9**	**10**	**15**	**34**

Province du Nord

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
GAROUA	5		11	16
GUIDER	4		1	5
FIGUIL	1			1
POLI	1			1
PITOA		10		10
TCHOLLIRE		5		5
TOTAL	**11**	**15**	**12**	**38**

Province du Nord ouest

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
JAKIRI	2			2
KUMBO	3		5	8
NWA	2			2
TUBAH	3			3
BAMENDA	3		13	16
NKAMBE		3		3
WUM		4		4
BALI		2		2
NDOP	3	3		6
TOTAL	**16**	**12**	**18**	**46**

Province de l'ouest

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
BATCHAM	2			2
MBOUDA	3		3	6
GALIM		1		1
PENKA-MICHEL	2			2
BAFOUSSAM	3		10	13
BANDJOUN	2			2
FOUMBOT	2	3		5
KEKEM	1	1		2
BANGANGTE	2	4		6
TONGA		2		2
MAGBA		1		1
BAFANG			3	3
DSCHANG			4	4
FOUMBAN			3	3
TOTAL	**17**	**12**	**23**	**52**

Province du Sud

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
SANGMELIMA	3			3
ZOETELE	1			1
EBOLOWA	3		15	18
NGOULEMAKONG	1			1
CAMPO	1			1
AMBAM		3		3
KRIBI		7		7
TOTAL	**9**	**10**	**15**	**34**

Province du Sud ouest

Arrondissements de 1987	NOMBRE DE ZONES A ENQUETER			Total
	RURAL	SEMI URBAIN	URBAIN	
EKONDO TITI	1			1
KUMBA	5		5	10
BUEA	2	10		12
FONTEM	2	2		4
TOMBEL		3		3
TIKO	1		4	5
LIMBE			3	3
TOTAL	**11**	**15**	**12**	**38**

5. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Dans chaque zone d'enquête sélectionnée, le personnel de terrain effectue deux types de travaux, à savoir le dénombrement des ménages et la collecte d'information dans un certain nombre de ménage de ladite zone.

Les travaux de dénombrement consistent après identification de la zone, à dresser la liste systématique des ménages habitant cette zone, en attribuant un numéro à chacun d'eux. Au terme du dénombrement, il est procédé au tirage des ménages qui seront effectivement enquêtés dans la zone. Le nombre de ménages à tirer par zone dépend du milieu. Ce nombre est de 12 à Douala et Yaoundé, 18 dans les autres villes (urbain et semi-urbain), 27 dans les zones rurales de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest, et 36 dans les autres zones rurales.

Les ménages choisis recevront la visite d'un enquêteur pendant une durée qui dépend également du milieu. Le schéma de travail d'un agent enquêteur est donc variable selon qu'il est en milieu urbain, semi-urbain ou rural.

5.1 Cas de Yaoundé et Douala

Dans ces deux villes, chaque agent enquêteur travaillera (au cours d'une vague) dans 6 ménages, soit trois groupes de 2 ménages suivis en 6 visites espacées de 3 jours. En désignant par A1 A2, B1 B2 et C1 C2 les 6 ménages affectés à un enquêteur pour une vague donnée, les tâches qui lui seront confiées consisteront à y administrer le questionnaire suivant le calendrier indiqué ci-dessous.

	Visite 1			Visite 2			Visite 3			Visite 4			Visite 5			Visite 6		
N° jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Ména-Ges	A1 A2 B1 B2 C1 C2			A1 A2 B1 B2 C1 C2			A1 A2 B1 B2 C1 C2			A1 A2 B1 B2 C1 C2			A1 A2 B1 B2 C1 C2			A1 A2 B1 B2 C1 C2		
Parties du questionnaire à remplir	Sections 00, 01, 02, 03 et 04 Distribution des carnets			Sections 05, 06, 07 et 14.1 Transcription carnets de compte dans la section 15			Sections 08, 09, 10, 14.2 et 14.3 Transcription des carnets de compte dans la section 15			Sections 11, 12, 14(suite et fin) Transcription des carnets de compte dans la section 15			Section 13 Rattrapages Transcription des carnets de compte dans la section 15			Rattrapages et Transcription des carnets de compte dans la section 15		

N.B : Le questionnaire est articulé autour d'un certain nombre de section traitant chacune d'un domaine précis. Le carnet est un module du questionnaire rempli quotidiennement par le ménage.

Une vague dure selon ce schéma 18 jours au total. Le premier jour, l'enquêteur visite deux ménages A1 et A2 ; le deuxième jour il visite les ménages B1 et B2 ; le troisième jour il visite les ménages C1 et C2. Pendant cette ronde de première visite il fait remplir des sections spécifiques du questionnaire (voir schéma). Le quatrième jour, il commence la seconde visite toujours en débutant par les ménages A1 et A2. Le processus se poursuit comme indiqué dans le schéma jusqu'au 18ème jour. Chaque enquêteur fera quatre vagues pendant les 3 mois d'enquête.

5.2 Cas des autres villes (milieux urbain et semi-urbain)

Dans les villes autres que Yaoundé et Douala, la procédure sera la même que précédemment, sauf qu'ici un enquêteur suivra trois ménages par jour, soit 9 ménages par vague au lieu de 6.

	Visite 1			**Visite 2**			**Visite 3**			**Visite 4**			**Visite 5**			**Visite 6**		
N° jour	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**
Ména Ges	A1 A2 A3 B1 B2 B3 C1 C2 C3			A1 A2 A3 B1 B2 B3 C1 C2 C3			A1 A2 A3 B1 B2 B3 C1 C2 C3			A1 A2 A3 B1 B2 B3 C1 C2 C3			A1 A2 A3 B1 B2 B3 C1 C2 C3			A1 A2 A3 B1 B2 B3 C1 C2 C3		
Parties du questionnaire à remplir	Sections 00, 01, 02, 03 et 04 Distribution des carnets			Sections 05, 06, 07 et 14.1 Transcription carnets de compte dans la section 15			Sections 08, 09, 10, 14.2 et 14.3 Transcription des carnets de compte dans la section 15			Sections 11, 12, 14(suite et fin) Transcription des carnets de compte dans la section 15			Section 13 Rattrapages Transcription des carnets de compte dans la section 15			Rattrapages et Transcription des carnets de compte dans la section 15		

5.3 Milieu rural

Pour ce qui est du milieu rural, chaque vague dure 6 jours dans le ménage au lieu de 18 comme en milieu urbain et semi-urbain. Les 6 jours d'enquête sont répartis en 2 visites. L'enquêteur visite trois ménages par jour selon le schéma ci-dessous. Chaque agent enquêteur aura à faire 9 vagues pendant les 3 mois d'enquête.

	Visite 1			Visite 2		
N° jour	**1er jour**	**2ème jour**	**3ème jour**	**4ème jour**	**5ème jour**	**6ème jour**
Ména Ges	A1 A2 A3			A1 A2 A3		
		B1 B2 B3			B1 B2 B3	
			C1 C2 C3			C1 C2 C3
Tâches	Sections 00 à 10, sous-sections 14.1, 14.2 et section 15 (Relevé des dépenses/acquisitions des sept derniers jours).			Sous-sections 14.3 à 14.10B et Section 15 : Relevé des dépenses/acquisitions quotidiennes des trois derniers jours Rattrapages éventuels sur les autres les sections		

6. SENSIBILISATION DES POPULATIONS

Les populations concernées par la campagne de sensibilisation sont celles contenues dans l'échantillon des ménages sélectionnés pour l'ECAM2. Elles seront atteintes à travers un certain nombre d'intervenants.

6.1 Intervenants

Les principaux intervenants dans cette phase sont constitués par les :

- Autorités administratives,
- Autorités traditionnelles,
- Auxiliaires d'administration,
- Autorités religieuses,
- Responsables des associations et des ONG,
- Hommes de média, et
- Guides locaux.

A ces différents acteurs, il faudrait ajouter le personnel de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) et le personnel de terrain.

6.2 Actions à mener

6.2.1 Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)

Au niveau de la DSCN, il s'agira en plus de la rédaction des différentes correspondances, du dossier de presse et des communiqués de presse, de confectionner des affiches publicitaires. Une fois élaborées, elles devront être acheminées aux différents responsables provinciaux pour être apposées dans leurs zones de compétence. Ces affiches devront être apposées le long des artères ou dans les lieux de grande fréquentation comme les stades, les marchés, les gares routières, les entrées des chefferies et des lamibé ou des résidences des chefs de quartier ; les façades des salles de cinéma, édifices religieux, les babillards des services publics (Banques, Mairies, Sous-préfectures, Préfectures, Provinces, etc.).

Les contrôleurs veilleront à disposer des copies de toutes les correspondances envoyées aux différentes autorités, des lettres d'introduction dans les ménages, ainsi que des affiches supplémentaires.

6.2.2 Les Autorités administratives

Il est essentiel pour les superviseurs et contrôleurs d'entretenir de très bons rapports avec les autorités administratives à tous les niveaux. Leur radio de commandement (RAC) peut être d'une très grande utilité.

Les Gouverneurs

Ils recevront une lettre signée du MINEFI, qui sollicite leur appui pour la réussite de l'opération. Leur degré d'implication dans cette activité sera fonction des explications qui leur auront été fournies par les missions de sensibilisation et les responsables des divisions économiques provinciales.

Les Préfets

Bien que l'intervention des Préfets ne soit pas très marquée sur le terrain, les superviseurs s'assureront qu'ils ont reçu une ampliation des correspondances relatives à la sensibilisation qui leur ont été adressées par les Gouverneurs.

Les Sous-préfets

La division économique provinciale expliquera aux Sous-préfets des unités primaires retenues ce que le Gouvernement, à travers le MINEFI, attend de cette opération et de leurs appuis.

Pour une meilleure sensibilisation, le Sous-préfet organisera en collaboration avec la division économique provinciale une ou plusieurs réunions explicatives sur les objectifs de l'enquête avec les Chefs de village, les Lamibé, les Djaoro, les Chefs de canton ou groupement, les Chefs de quartier et les Chefs de Bloc concernés. Des interprètes pourraient être, en cas de besoin, sollicités pour faciliter les échanges. Il appartient également aux Sous-préfets de provoquer une rencontre avec les responsables des différentes associations ou des responsables des ONG. Au cours de ces assises, seront expliqués les objectifs de l'enquête et les attentes du Gouvernement.

Le Chef de District

Celui-ci sera saisi par le Préfet pour solliciter son appui pour la bonne réalisation de l'opération si son territoire de compétence est concerné par l'opération. A son niveau et avec le concours du personnel de terrain, il devra à son tour comme dans le cas du Sous-préfet, transmettre l'information aux populations concernées par l'opération.

6.2.3 Les Autorités traditionnelles et Auxiliaires de l'Administration

Les autorités traditionnelles et auxiliaires de l'Administration concernées ici sont les Chefs de village, les Lamibé, les Djaoro, les Chefs de canton ou groupement, les Chefs de quartier et les Chefs de Bloc. Une fois saisis de l'exécution de l'enquête, ces différents auxiliaires de l'Administration seront chargés de sensibiliser leurs différentes populations. Compte tenu du faible degré d'alphabétisation de nos populations en zones rurales, il serait indiqué de faire appel à des guides pouvant jouer le rôle d'interprètes.

6.2.4 Autorités religieuses

Les lieux d'office religieux offrent de canaux précieux pour véhiculer les messages publicitaires de l'ECAM2. Les responsables de terrain (superviseur et contrôleur) devront rencontrer les différents chefs religieux (Curés, Aumôniers, Pasteurs, Catéchistes, Imams et autres) pour solliciter leurs concours afin qu'ils soient amplificateurs de la lettre de sensibilisation provenant du Sous-préfet ou de toute autre autorité.

Cette activité concerne le territoire d'une ZD et relève donc de la compétence du contrôleur seul en zone rurale.

6.2.5 Associations et ONG

Les associations et les ONG peuvent constituer également de bons vecteurs des messages publicitaires. Pour cela, elles devront être approchées par les contrôleurs au niveau de chaque ZD. La liste des plus dynamiques peut être obtenue auprès des Sous-préfets lors des premiers contacts qu'effectueront les superviseurs.

6.2.6 Media

Les médias concernés par les actions de sensibilisation sont essentiellement la CRTV et ses antennes provinciales, les radios rurales, les radios privées, la SOPECAM et éventuellement la presse privée. Au niveau de la CRTV, des communiqués rédigés en anglais et en français seront diffusés par les différentes stations de radio (poste national, stations provinciales et FM) et par la télévision. Ces messages devront également figurer dans les colonnes du quotidien national Cameroun Tribune. Un dossier de presse sera remis à chaque média sollicité.

Ces messages seront également diffusés dans les différentes langues locales. L'assistance des média sera également nécessaire lors des différentes réunions explicatives initiées par les Sous-préfets, les différents chefs traditionnels, les Lamibé ou les responsables des ONG en direction des populations. Le contrôleur veillera à faire diffuser les communiqués plusieurs fois selon l'évolution de l'opération. A partir de la fin de la première vague, un des communiqués devra remercier les ménages déjà enquêtés.

6.2.7 Guides locaux

Les guides locaux constitueront sur le terrain une véritable courroie de transmission ente les ménages et les enquêteurs. Il est par conséquent important qu'ils soient imprégnés des objectifs de l'enquête. Ils devront être identifiés avec le concours des chefs de village, de quartier ou de bloc des zones de dénombrement. Ils doivent avoir une bonne connaissance de leur localité, avoir une bonne réputation et parler la langue locale. Ils auront à expliquer le choix des ménages échantillons.

6.3 Calendrier d'exécution de la sensibilisation

Le calendrier de sensibilisation est à juxtaposer avec celui de l'exécution des grandes activités de terrain : cartographie, enquête pilote, formation des personnels, dénombrement et collecte proprement dite.

L'apport des différents média est capital et l'on doit veiller à les associer effectivement aux différentes activités programmées.

7. CALENDRIER DES ACTIVITES DE L'OPERATION

Activités	Tâches	Périodes	Résultats attendus
TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES	• Former le personnel de cartographie • Mettre à jour de la cartographie du RGPH et de l'EDM (grandes villes essentiellement)	Février 2001 à Avril 2001	♦ Personnel central et agents de cartographie formés ♦ Mission de mise à jour de la cartographie effectuée ♦ Rapports de mission produits par les équipes de cartographie
QUESTIONNAIRES D'ENQUETE	• Rédiger et adopter un questionnaire • Rédiger et adopter un carnet de dépenses des ménages	Janvier 2001 à Mai 2001	♦ Questionnaire principal ♦ Questionnaire de dépenses ♦ carnet de compte des ménages
NOMENCLATURES	♦ Proposer une révision des différentes nomenclatures nécessaires à l'enquête ♦ Elaborer une nomenclature des zones d'enquête	Janvier 2001 à Mai 2001	♦ Nomenclature de produits ♦ Nomenclature des emplois ♦ Nomenclature de la base de sondage
MANUELS DE L'ENQUETE	• Rédiger un manuel d'agents enquêteurs • Rédiger un manuel des contrôleurs • Rédiger un manuel de cartographie	Janvier 2001 à Mai 2001	♦ manuel d'agents enquêteurs ♦ manuel des contrôleurs ♦ manuel de cartographie
PLAN DE TABULATION ET ANALYSE	• Rédaction du plan de tabulation • Rédaction du plan d'analyse	Janvier 2001 à Mars 2001	♦ Liste des tableaux et indicateurs prioritaires à calculer ♦ Plan d'analyse et de rédaction du rapport principal
TRADUCTION DES DOCUMENTS	Traduire les questionnaires, les manuels, les carnets, les fiches et les nomenclatures en langue anglaise	Février 2001 à Juin 2001	♦ Documents traduits
DISCUSSIONS SUR LES DOCUMENTS TECHNIQUES	• Organiser un atelier de validation du questionnaire d'enquête et des indicateurs de suivi-évaluation de la pauvreté impliquant les responsables sectoriels, le secteur privé et la société civile	08 février 2001	♦ Séminaire atelier organisé ♦ Rapport du séminaire publié, faisant ressortir les amendements et observations sur le questionnaire, la liste des indicateurs de suivi-évaluation de la pauvreté retenus (avec précision sur ceux à produire par l'ECAM2, par d'autres opérations relevant de la Direction de la Statistique ou par d'autres responsables sectoriels)
ENQUETE PILOTE	• Réaliser l'enquête pilote • Exploiter l'enquête pilote	14 mai au 30 juin 2001	♦ 100 Questionnaires remplis en zones urbaine et rurale
FORMATION DU PERSONNEL DE COLLECTE	• recruter les contrôleurs et enquêteurs • Former les contrôleurs et enquêteurs	10 au 25 août 2001	♦ Résultats des tests de présélection ♦ Contrôleurs et enquêteurs formés et opérationnels
SENSIBILISATION	• Elaborer un dossier de presse • Rédiger lettres d'information • Mener une campagne d'information des autorités et médiatique vers Radios-Télés-Presses écrites	Juin 2001 à décembre 2001	♦ Lettres d'informations, communiqués, affiches et banderoles disponibles ♦ Dossier de presse élaboré ♦ Contact entre Média et DSCN établi

Activités	Tâches	Périodes	Résultats attendus
COLLECTE PROPREMENT DITE	• Repérer les ZD et dénombrer les ménages • Tirer l'échantillon des ménages • Réaliser l'Enquête proprement dite (auprès des ménages, et relever les prix)	30 août au 05 décembre 2001	♦ Une liste des ménages et un croquis disponible pour chaque ZD retenue : dénombrement ♦ Ménages-échantillons tirés ♦ Près de 12 000 questionnaires ménages bien remplis :enquête ♦ Relevés des prix pour chaque localité retenue
PREPARATION DE L'EXPLOITATION	• Programmer les masques de saisie • Programmer les spécifications des contrôles • Programmer les calculs d'indicateurs	Mars à août 2001	♦ Différents programmes écrits et testés sur les données de l'enquête pilote
FORMATION PERSONNEL DE SAISIE	• Recruter les agents de saisie • Former les contrôleurs et agents de saisie	01 au 10 septembre 2001	♦ Résultat du recrutement publié ♦ Contrôleurs et agents de saisie formés et opérationnels
SAISIE PROPREMENT DITE	• Exploitation (saisie,…) de l'Enquête proprement dite (auprès des ménages) et des relevés de prix	10 septembre au 25 décembre 2001	♦ Près de 12 000 questionnaires ménages saisis sur ordinateur ♦ Relevés de prix saisis sur ordinateur
APUREMENT DES FICHIERS	• Contrôles à postériori des données • Apurement des fichiers	20 octobre 2001 au 30 janvier 2002	♦ Fichiers apurés, prêts pour l'analyse
SORTIE DES PREMIERS INDICATEURS	• Rédaction du rapport général de l'enquête	Décembre 2001 à février 2002	♦ Résultat provisoire de l'ECAM2
VALIDATION DES PREMIERS RESULTATS	• Organiser un atelier de validation des premiers rapports impliquant les responsables sectoriels, le secteur privé et la société civile	Février 2002	♦ Séminaire atelier organisé ♦ Rapport du séminaire publié
ANALYSES APPROFONDIES	• Rédiger les TDR des études thématiques • Organiser ces études	Mars à juin 2002	♦ Rapports thématiques rédigés ♦ Validation des rapports thématiques

8. EXTRAITS DE RESULTATS DES RECENTES ENQUETES

ECAM2 fait partie d'un programme d'enquêtes statistiques auprès des ménages que le Gouvernement réalise pour disposer des données de base à l'orientation de sa politique économique et sociale. Il convient de présenter ici quelques unes dont les résultats ont été d'une très grande utilité ces derniers temps, dans la prise de décisions de gestion des différents secteurs sociaux et même dans des négociations avec les institutions internationales (ECAM1, enquête MICS et Consultations participatives).

8.1 ECAM 1

La première Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 1) qui s'est déroulée en 1996 aura permis à notre pays de mettre en évidence que :

- un camerounais sur deux était pauvre,
- le revenu moyen annuel par équivalent adulte varie de 63 000FCFA pour les 10% des ménages les plus pauvres à 957 000 FCFA pour les 10% des ménages les plus riches,
- 38,4 % des ménages vivaient en dessous du seuil de pauvreté,
- une montée des taux d'activité féminins : les femmes constituaient en 1996 47,6% de la population active contre 41,5% en 1987,
- un taux de chômage en milieu urbain important, 21,7%,
- un taux de chômage plus élevé chez les femmes (23,9%) que chez les hommes (20,4%),
- un chômage massif parmi les jeunes âgés entre 15 et 29 ans de l'ordre de 33%.
- le phénomène de la pauvreté qui était essentiellement rural au milieu des années 80, s'est généralisé et a atteint aujourd'hui les centres urbains. En 1996, les ménages pauvres étaient de 56,7% en zone rurale, contre 30% en zone urbaine,
- la consommation alimentaire décroît quand le revenu augmente. Les ménages pauvres consacrent 53,4% de leurs dépenses à la consommation alimentaire, contre 43,3% pour les ménages aisés,
- il y a une différentiation de la pauvreté suivant le sexe, l'âge et la taille des ménages ;
- pour ce qui est du sexe, les femmes sont plus touchées par le phénomène de pauvreté que les hommes, 52% de la population des ménages pauvres étaient féminins en 1996,
- quant à l'âge, il a été enregistré en 1996 que la moitié des personnes vivant dans les ménages pauvres avaient moins de 15 ans, contre 17 et 21 ans respectivement pour les ménages à revenus intermédiaires et riches,
- en ce qui concerne la taille, le nombre moyen de personnes par ménage était de 7,8 chez les pauvres contre 3,8 chez les non-pauvres,
- le niveau de dépenses de santé des ménages révèle qu'un individu dépense en moyenne 13 000FCFA par an. Cette dépense est de 5 600 FCFA par personne dans les ménages pauvres alors qu'elle atteint 37 000 FCFA dans des ménages riches.

8.2 ENQUETE A INDICATEURS MULTIPLE (MICS)

Cette enquête a été réalisée au cours de l'année 2000 sur l'ensemble du territoire national et a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

- 67,8% des enfants âgés de 5 à 12 ans fréquentaient une école,
- 66,4% de la population âgée de 15 ans et plus étaient lettrées,

- 52% de la population avaient accès à l'eau potable,
- 9% seulement d'enfants âgés de 6 à 59 mois avaient reçu une dose de supplément en vitamine A au cours des 6 mois précédents l'enquête,
- 36% d'enfants âgés de 12 à 36 mois avaient été complètement vaccinés,
- 11% seulement d'enfants âgés de moins de 5 ans dormaient sous une moustiquaire la nuit précédant l'enquête,
- 12% de moustiquaires utilisés étaient imprégnées à l'insecticide,

8.3 CONSULTATIONS PARTICIPATIVES

Le Gouvernement a engagé à partir du mois de Janvier 2000, un processus de consultations participatives qui a permis d'appréhender la perception, les causes et les grands axes stratégiques de réduction de la pauvreté. Les populations consultées ont énuméré un certain nombre d'éléments qui résument en quelque sorte les conditions dans lesquelles elles vivent.

Selon les populations consultées, la pauvreté peut être perçue comme :
- le manque de ressources matérielles ou financières pour satisfaire les besoins essentiels des individus (alimentation, logement, santé, éducation approvisionnement en eau potable, etc.),
- un dysfonctionnement social qui englobe un certain nombre de déchéances non liées au matériel. Il s'agit de la perte des valeurs morales, l'absence de la considération sociale, la perte de la solidarité familiale, des pratiques de sorcellerie, de la thésaurisation du patrimoine matériel dans certaines régions et des préjugés à l'encontre des groupes sociaux à culture et mode de vie différents,
- le manque de considération qui se traduit par l'absence du droit à la parole, la non participation à la gestion de la cité et de la chose publique,
- l'état de vie misérable sur tous les plan et qui fait perdre la dignité à l'individu,

Plusieurs causes de la pauvreté ont été énumérées par les populations parmi lesquels :
- la mauvaise gouvernance qu'elles attribuent à la corruption, aux détournement de derniers publics, à l'impunité, au monnayage des services publics, à l'absence de la décentralisation et à la répartition inégale des fruits de la croissance,
- l'enclavement de certaines régions en ce sens qu'il ne leur permet pas d'évacuer leurs produits et de s'approvisionner à des coûts raisonnables,
- La libéralisation du secteur agricole dont les effets néfastes les plus dénoncés sont l'absence d'encadrement des planteurs, la hausse des prix des intrants, la pratique des bas prix d'achat aux planteurs et l'absence des crédits ou avances aux planteurs,
- La baisse des cours des produits de base qui aggrave les effets de la libéralisation,
- La sous-scolarisation et l'analphabétisme sont des vecteurs de la pauvreté chez les adultes et les jeunes. Certains y voient l'explication à l'inaptitude pour s'organiser et créer des activités génératrices de revenus,
- La faiblesse du pouvoir d'achat imputable à la baisse des salaires des fonctionnaires, à la hausse des prix des produits de première nécessité et à la mévente des produits agricoles vivriers et de rente.

La question sur la réduction de la pauvreté était débattue dans la perspective de recueillir des propositions d'actions et des moyens de leur mise en œuvre. Les populations consultées se sont livrées à cet exercice et ont défini de grands axes de stratégies de réduction de la

pauvreté dont certains sont déjà entrain d'être mis en œuvre par le Gouvernement. Il s'agit par exemple des actions en faveur de l'amélioration de l'état sanitaire et de l'éducation des populations, de l'entretien routier, la gouvernance et la lutte contre la corruption, etc.

- Dans le domaine de l'éducation, les populations souhaitent la création et l'équipement des établissements scolaires aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rurale, la réduction des frais de scolarité. Les autorités devront résoudre le problème de manque d'enseignants en veillant non seulement à leur affectation, mais également à leur présence effective à leur poste de travail.

Pour répondre à ces attentes, le Gouvernement a décidé depuis septembre 2000 de supprimer les contributions exigibles des parents d'élèves dans les établissements publics de l'enseignement primaire. Un programme d'investissement d'urgence, visant en priorité les réfections et les constructions de nouvelles salles de classes est en cours. En application des dispositions pertinentes de la stratégie sectorielle de l'éducation en matière de gestion des enseignants, le Gouvernement veille depuis cette année, à assurer la présence d'enseignants qualifiés dans toutes les écoles, y compris dans les régions les plus défavorisées.

- Sur le plan de la santé, les populations préconisent l'amélioration des conditions d'accès aux soins de santé. Ici la préoccupation principale et la plus urgente du Gouvernement porte sur l'expansion de l'infection au VIH/SIDA, les programmes de lutte contre les maladies transmissibles, et les campagnes de vaccination.

- Construire les routes et les entretenir permettrait aux populations rurales d'évacuer facilement leurs produits et dont d'améliorer leur niveau de vie. Dans ce cadre, le Gouvernement a renforcé au cours de l'exercice budgétaire 2000/2001, l'enveloppe des ressources allouées à l'entretien du réseau routier. La dotation du Fonds Routier s'est accrue, ainsi que l'enveloppe des interventions relevant directement du Ministère des Travaux Publics.

- L'instauration de la bonne gouvernance. Le Gouvernement, conscient de son impact sur le développement économique et la réduction de la pauvreté, a déjà engagé des actions concrètes dans ce sens en mettant en place le programme national de gouvernement (PNG) dont les objectifs visent à soutenir la croissance économique et le développement humain durable, promouvoir le partenariat secteur public/secteur privé/société civile, reformer les systèmes juridiques et judiciaire, renforcer l'Etat de droit, promouvoir une véritable culture de la responsabilité dans la gestion des affaires publiques, renforcer la transparence de l'appareil de l'Etat et lutter contre la corruption.

Il convient de souligner que ce sont ces informations qui ont permis au Cameroun d'affiner son dossier d'éligibilité à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). La présente enquête (ECAM 2) permettra non seulement de suivre et d'évaluer les conditions de vie des ménages, mais également de mieux élaborer la stratégie de réduction de la pauvreté.